



MANUEL ÉTUDIANT

Vos ressources. Votre communauté. Votre voix.

ÉDITION 2026-2027



VOTRE GUIDE POUR RÉUSSIR
À LA FACULTÉ DE L'APPRENTISSAGE CONTINU



SOMMAIRE

01

Lettre du président

02

À propos de l'AGEFAC

03

Rencontrez l'équipe

04

Les services associatifs

05

Les services facultaires

06

La vie académique

07

La vie académique (suite)

08

Calendrier universitaire
2026-2027

09

Calendrier universitaire
2026-2027 (suite)

10

Soutien financier

11

Facture étudiante

12

Coordonnées universitaires
utiles

13

Coordonnées universitaires
utiles (suite)

14

Liste de Bibliothèques

15

Plan du campus

LETTRE DU PRÉSIDENT

Bienvenue à notre nouvelle cohorte étudiante! Nous espérons que vous êtes aussi enthousiastes que nous le sommes par les perspectives qui s'offrent à l'Université de Montréal en 2026-2027!

L'Association générale étudiante de la formation et l'apprentissage continu (AGEFAC) a pour mission de soutenir et représenter les membres de la population étudiante de la Faculté de l'apprentissage continue (FAC). Que ce soit à nos bureaux situés au pavillon J-A De Sève ou celui situé au campus Laval ou en ligne, nous serons là pour vous écouter, vous accompagner et défendre vos droits.

Nous vous proposons aussi une offre de services qui vous sera présentée au cours des prochaines pages. Celle-ci vient compléter celle proposée par nos différents partenaires institutionnels, dont vous trouverez aussi les grandes lignes dans ce guide.

À titre de membre, nous vous invitons à vous inscrire pour participer en personne ou en ligne à **notre assemblée générale annuelle en novembre**. Ce sera l'occasion pour vous de jouer un rôle plus actif dans le bon fonctionnement de votre Association. Il sera aussi possible pour vous de postuler à un des dix postes d'administration sur notre Conseil de direction (CODI).

Nous comptons sur vous pour assurer le renouvellement démocratique de nos instances!

Finalement, n'oubliez pas que le Café-bar La Brunante demeure votre lieu de ressourcement et de retrouvailles par excellence sur le campus! N'hésitez pas à venir faire un tour en semaine durant la session pour assister à un Soir de match du CH, prendre un verre et jouer à une partie de billard entre amis... ou encore faire valoir vos talents de chanteur lors d'une de nos soirées karaoké! N'oubliez pas qu'il est aussi possible de réserver votre café-bar étudiant pour une soirée privée.

N'hésitez pas à nous contacter et interagir avec nous par l'entremise de nos différents médias sociaux ou en personne! Nous espérons vous rencontrer lors d'un de nos événements à la Brunante... et tout au long de la prochaine année ailleurs sur le campus!

Chaleureusement,

Enrique Colindres

À PROPOS DE L'AGEFAC

L'AGEFAC est l'Association Générale Étudiante de la Formation et de l'Apprentissage continu de l'Université de Montréal fondée en 1985.

C'est un organisme sans but lucratif incorporé en vertu de la partie III de la Loi des compagnies.

NOS OBJECTIFS

- Regrouper les étudiants et les étudiantes de la Faculté de l'apprentissage continu,
- Défendre les droits collectifs et individuels des membres,
- Procurer aux étudiants et aux étudiantes l'information la plus complète possible sur leur environnement universitaire,
- Encourager chez les membres la prise en charge de leur milieu de vie et de leurs études,
- Promouvoir l'accessibilité et le développement de l'éducation permanente et de l'éducation des adultes aux niveaux local, régional et national.

LES DROITS DES MEMBRES

- Droit de vote aux élections et aux référendums, • Droit à la pleine représentation par l'Association dans les différentes instances de la FAC et l'Université de Montréal,
- Droit de poser sa candidature aux postes électifs de l'Association,
- Droit à la dissidence à toute assemblée de l'Association.

LE FINANCEMENT

La cotisation des membres est établie par le congrès; elle est présentement de **36 \$ par trimestre (1 \$ destiné au Fonds de défense juridique, actuellement fixé à 0 \$ depuis l'hiver 2026)**.

L'ACCREDITATION

L'AGEFAC est accréditée officiellement auprès de l'Université de Montréal comme association représentative des étudiants et étudiantes à la Faculté de l'apprentissage continu.

C'est également à ce titre qu'elle est accréditée en vertu de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants.

LES INSTANCES DE L'AGEFAC

Tous les deux ans, l'AGEFAC tient un **congrès** en automne. Celui-ci amende les statuts et règlements, reçoit le rapport des vérificateurs comptables, adopte les prévisions budgétaires, fixe la cotisation et élit les membres siégeant au Comité exécutif et au Conseil de direction de l'Association. **Une assemblée générale** se tient les années où il n'y a pas de congrès.

Entre celui-ci et l'assemblée générale, c'est le Conseil de direction qui gouverne l'Association; il veille notamment à l'application et au respect des orientations définies par le congrès.

LA REPRÉSENTATIVITÉ

L'AGEFAC occupe au moins un siège qui concerne de près ou de loin les instances de l'Université de Montréal et de la Faculté de l'apprentissage continu. La présence des étudiantes et des étudiants est prévue par les politiques et les règlements universitaires. **Cette fonction de représentation constitue d'ailleurs l'un des rôles fondamentaux de l'Association.**

LE CONSEIL DE PROGRAMME

Chaque programme de la FAC est chapeauté par un conseil de programme. **En participant à ces conseils, les étudiants et les étudiantes jouent un rôle utile tout en vivant une expérience enrichissante.** Le rôle du conseil est d'ajuster les programmes d'études aux besoins de la communauté étudiante et du marché du travail.

Chaque conseil est composé du responsable de programme, d'un membre du vice-décanat aux études de la FAC, de membres du corps enseignant spécialisés dans le champ d'études, de professionnels du marché du travail et de quatre étudiantes ou étudiants.

RENCONTREZ L'ÉQUIPE

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Présidence

Enrique Colindres

Secrétariat général

Muriel Di Battista

Vice-présidences

Léo Bouchard

Julien Jenlove

LE CONSEIL DE DIRECTION (CODI)

Chenet Florestal · Aristyl Lonie · Anoutonsie Teumo Gires Donald · Teguem

Tchungui Olivia Vanila · Olinga Eyala Michel · Guira Zeinab

· Bruce Lubin · Emna Ben Khedher · Dieudonné Takam · Alexandre Trahan

LA PERMANENCE

EC

Enrique Colindres

Président et
coordonnateur général
presidence@agefac.ca

NR

Nabila Rachi

Conseillère aux services et
à la planification
info@agefac.ca

JD

Johanne Dupuis

Adjointe administrative
administration@agefac.ca

MB

Manon Ballay

Responsable communication
et webmestre
communication@agefac.ca

AM

**Annabelle Morgan
Trudel**

Gérante du café-bar
La Brunante
contact@labrunante.com

TC

Thomas Chabot

Conseiller politique
politique@agefac.ca

LE COMITÉ DE COORDINATION

SF

Saskia Fischer

Coordonnatrice aux
affaires académiques et
universitaires (CAAU)

SC

Sophie Cuda

Coordonnatrice aux
affaires associatives et à la
vie étudiante (CVE)

MZ

**Mohamed Anoir
Zayani**

Coordonnateur aux
affaires administratives et
au développement (CAAD)

LES SERVICES ASSOCIATIFS

En tant que personne étudiante à la Faculté d'apprentissage continu, et donc membre de l'AGEFAC, vous avez accès à tout un panel de services durant votre parcours.

LES PLAINTES ET L'INFORMATION

Vous éprouvez de l'insatisfaction à l'égard de vos cours ?
Vous faites face à des problèmes administratifs ?
Vous avez besoin d'informations ?
Communiquez avec nous, le service est gratuit et confidentiel.

Tél.: 514-343-7733
Courriel: info@agefac.ca

LES KIOSQUES D'ACCUEIL

Au début de chaque trimestre, l'AGEFAC tient des kiosques d'accueil dans plusieurs pavillons. Nous sommes là pour vous renseigner et répondre à toutes vos questions sur l'Association, la Faculté ou l'Université.

L'ASSURANCE SANTÉ ET DENTAIRE

Que vous soyez inscrit à plein temps ou à temps partiel, vous êtes automatiquement inscrits au régime d'assurance santé et dentaire de ALUMNO (anciennement ASEQ).

La prime peut varier au fil des ans et est payable en deux versements: un tiers au trimestre d'automne et deux tiers au trimestre d'hiver. Il vous est possible d'opter seulement pour l'assurance santé ou pour l'assurance dentaire, ou encore de vous retirer du régime.

La seule période de désinscription est au début de la session d'automne chaque année, à l'exception des personnes débutant leurs études à la session d'hiver.

Information: aseq.ca

PHOTOGRAPHIE DE GRADUATION

À la même période que la collation des grades organisée par la Faculté de l'apprentissage continu, l'AGEFAC offre aux personnes ayant obtenu leur baccalauréat par cumul avec ou sans appellation, la possibilité de prendre des photos de graduation. Les invitations sont envoyées indépendamment des invitations pour la collation des grades. L'activité a lieu durant l'été pour les personnes diplômées des trois trimestres précédents.

L'ASSURANCE AUTO ET HABITATION

Les membres de l'AGEFAC bénéficient d'un rabais avantageux pour leur assurance auto, habitation et véhicule récréatif auprès de la compagnie d'assurances La Personnelle.

lapersonnelle.com/agefac ou 1 888 476-8737

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

En tant que membre de l'AGEFAC, vous avez accès à du soutien additionnel avec le Programme mieux-être. C'est un service qui vise à améliorer la santé mentale et le bien-être de la communauté étudiante de façon complémentaire aux ressources en santé mentale offertes sur le campus et par ALUMNO.

Tél.: 1 833 202-4570 (sans frais 24/7).
Information: aseq.ca

LES SUBVENTIONS

Si vous avez une initiative originale qui pourrait bonifier la vie étudiante sur l'un des campus ou qui contribuerait au rayonnement de notre population étudiante, n'hésitez pas à nous présenter votre idée en nous écrivant à info@agefac.ca. Un soutien financier pourrait vous être accordé.

En savoir plus: agefac.ca/subventions

LE CAFÉ-BAR LA BRUNANTE

Le café-bar convient à des activités parascolaires, sociales et culturelles, ou même privées. Avec ses récentes rénovations, son système de son, écrans, projecteur et piste de danse, c'est l'endroit idéal pour organiser ou assister à un événement!

Pavillon 3200 Jean-Brillant, local B-2326.

LES SERVICES FACULTAIRES

L'ACCUEIL ET INTÉGRATION

Carrefour SAÉ · Logement hors campus · Bureau des étudiants internationaux · Maison internationale · Action humanitaire et communautaire · Activités culturelles · Centre d'exposition de l'UdeM

LES RESSOURCES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Bureau de l'aide financière · Bourses d'études · Programme études-travail

LE CENTRE ÉTUDIANT AU SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Centre de communication écrite · Conseils carrière · Information scolaire et professionnelle · Soutien à l'apprentissage · Soutien aux étudiants en situation de handicap

LE CENTRE DE SANTÉ ET DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

Consultation médicale · Soins infirmiers et vaccination · Consultation psychologique · Nutrition · Physiothérapie

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS

La FAC offre un service de reconnaissance des acquis expérientiels : une personne n'a pas à réapprendre ce qu'elle connaît déjà. Il est possible de faire reconnaître un ou plusieurs cours en fonction des apprentissages réalisés au fil des expériences de vie et de travail. L'équipe offre un soutien personnalisé tout au long du processus.

fac.umontreal.ca/facilitateurs-de-parcours

LA PERSÉVÉRANCE AUX ÉTUDES

Vous éprouvez des difficultés à poursuivre vos études ou vivez une situation qui vous pousse à interrompre votre cheminement académique? Le Service de soutien à la persévérance peut vous aider à trouver une solution.

Courriel: perseverance@fac.umontreal.ca

Des liens complémentaires :

programme études-famille (ahc.umontreal.ca/etudesfamille)

paniers de Noël (ahc.umontreal.ca/paniers_noel).

Pour plus d'informations : vieetudiante.umontreal.ca

Vos droits étudiants défendus !

Vous pouvez obtenir des conseils et de l'accompagnement en vous adressant à nous !
Le service est gratuit et confidentiel.

info@agefac.ca

514-343-773

LA VIE ACADÉMIQUE

Pour être admis dans un autre programme d'études de premier cycle en cours de parcours ou à la suite d'un premier certificat de l'Université de Montréal, vous devez déposer une nouvelle demande d'admission en ligne: admission.umontreal.ca

ABANDON D'UN COURS (ART. 6.12 RÉPC)

Votre relevé de notes ne comportera aucune mention de l'abandon du cours en question. Vous ne pourrez toutefois pas obtenir un remboursement des droits de scolarité associés à ce cours particulier.

ANNULATION ET MODIFICATION D'INSCRIPTION (ART. 6.11 RÉPC)

Votre relevé de notes ne comportera aucune mention de l'annulation du cours en question. Vous allez pouvoir obtenir un remboursement des droits de scolarité associés à ce cours. Pour faire le changement en ligne, aller dans « Mon portail UdeM » ou aviser votre TGDE.

DÉFAUT DE SE SOUMETTRE À UNE ÉVALUATION (ART. 9.77 9.9 RÉPC)

La note F (échec par absence) est attribuée à une personne étudiante qui ne se présente pas à une évaluation, à moins qu'elle ne justifie son absence dès qu'elle constate qu'elle ne sera pas en mesure d'être présente et qu'elle fournisse des pièces justificatives.

ÉQUIVALENCE, EXEMPTION, SUBSTITUTION

Demande écrite à votre TGDE incluant les pièces justificatives. Une fois conforme, la demande sera transmise par votre TGDE au responsable de programme.

VÉRIFICATION DE L'ÉVALUATION (ART.9.4)

Au maximum 14 jours ouvrés suivant l'émission du relevé de notes, l'étudiant a droit à la vérification de l'évaluation, portant sur des aspects techniques (compilation et transcription des notes).

RÉVISION DE L'ÉVALUATION (ART.9.5)

Dans les 21 jours ouvrés suivant l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de l'évaluation d'un cours, par une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la Faculté.

REPRISE DE COURS (ART. 13)

De façon générale, une personne étudiante qui subit un échec à un cours a droit de reprise. Elle n'a pas droit de reprise si elle a été exclue du programme en raison d'une moyenne cumulative inférieure à 1,7, si elle a échoué à un cours éliminatoire ou si elle a échoué à un stage obligatoire alors qu'elle avait déjà bénéficié d'un droit de reprise pour un autre stage obligatoire.

RÉUSSITE D'UN COURS

L'étudiant réussit un cours lorsqu'il obtient au moins D pour l'ensemble des examens et des travaux. Un résultat inférieur à D entraîne un échec à ce cours.

L'évaluation de certains cours peut être exprimée uniquement par la mention « succès » (S) ou « échec » (E); dans ce cas, le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne.

OCTROI ET EXPÉDITION DU DIPLÔME

Envoi automatique. S'il y a un problème, téléphoner au TGDE de votre programme.

Information: registraire.umontreal.ca/nous-joindre/personnes-ressources-facultaires-tgde

Date limite: se référer au calendrier propre à chaque session — fac.umontreal.ca/calendrier

Pour toute information: fac.umontreal.ca/programmes/foire-aux-questions · secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle

ÉCHELLE DE NOTATION	NOTE	VALEUR NUMÉRIQUE	POURCENTAGE (%)
EXCELLENT	A+	4,3	95 - 100
	A	4,0	90 - 94
	A-	3,7	85 - 89
TRÈS BIEN	B+	3,3	82 - 84
	B	3,0	78 - 81
	B-	2,7	75 - 77
BON	C+	2,3	72 - 74
	C	2,0 a	68 - 71
	C-	1,7	65 - 67
PASSABLE	D+	1,3	62 - 64
	D	1,0 b	60 - 61
FAIBLE (ÉCHEC)	E*	1,0 c	0 - 59

a) Note de passage dans un programme.

b) Note de passage dans un cours et note maximale pour un examen de reprise.

c) En probation, échec à la reprise d'un cours réussi.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026-2027

TRIMESTRE D'AUTOMNE 2026

Date	Événement
Mardi 1er septembre 2026	Rentrée des personnes étudiantes
Lundi 7 septembre 2026	Congé universitaire – Fête du travail
Mercredi 16 septembre 2026	Date limite pour la modification des choix de cours*
Mercredi 30 septembre 2026	Congé universitaire – Journée nationale de la vérité et de la réconciliation
Lundi 12 octobre 2026	Congé universitaire – Action de grâce
Du 19 au 25 octobre 2026	Période d'activités libres dans certaines unités
Vendredi 6 novembre 2026	Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours*
Mercredi 23 décembre 2026	Fin du trimestre
Du 24 décembre 2026 au 4 janvier 2027	Congés universitaires – Fêtes de fin d'année

TRIMESTRE D'HIVER 2027

Date	Événement
Jeudi 7 janvier 2027	Rentrée des personnes étudiantes
Vendredi 22 janvier 2027	Date limite pour la modification des choix de cours*
Du 1er au 7 mars 2027	Période d'activités libres dans certaines unités
Vendredi 12 mars 2027	Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours*
Vendredi 26 et lundi 29 mars 2027	Congés de Pâques
Vendredi 30 avril 2027	Fin du trimestre

Vous voulez vous impliquer? Tous les membres de l'AGEFAC peuvent envoyer leur candidature.
info@agefac.ca — 514-343-7733

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026-2027

TRIMESTRE D'ÉTÉ 2027

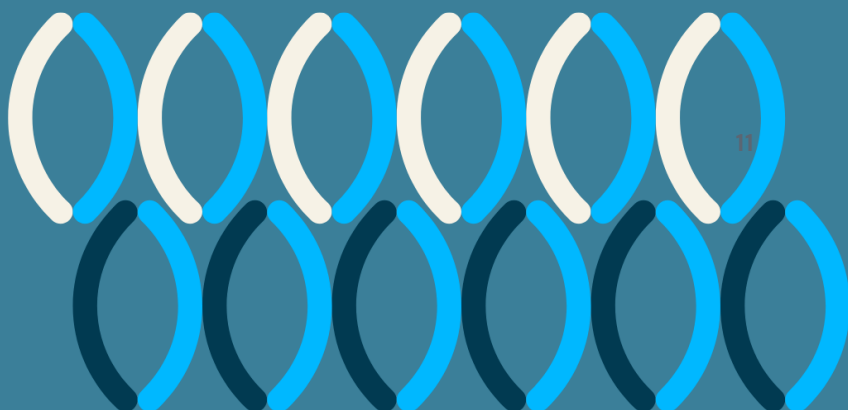
Date	Événement
3 mai 2027	Rentrée
11 mai 2027	Date limite pour modification ou annulation de choix de cours, session intensive*
18 mai 2027	Date limite pour modification ou annulation de choix de cours, session régulière*
24 mai 2027	Congé universitaire – Journée nationale des Patriotes
4 juin 2027	Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours, session intensive*
23 juin 2027	Fin du trimestre, session intensive
24 juin 2027	Congé universitaire – Fête nationale du Québec
1er juillet 2027	Congé universitaire – Fête du Canada
9 juillet 2027	Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours, session régulière*
13 août 2027	Fin du trimestre, session régulière

* À moins d'indication contraire inscrite à l'horaire du cours, dans le Centre étudiant. Conformément au Règlement relatif aux droits de scolarité, l'étudiant qui annule une inscription avant la date limite pour la modification des choix de cours est libéré de l'obligation de payer des droits de scolarité. registraire.umontreal.ca/dates-importantes/calendrier-universitaire

Vous voulez vous impliquer ?

À chaque congrès, les sièges du conseil d'administration deviennent vacants et tous les membres de l'AGEFAC peuvent envoyer leur candidature.

info@agefac.ca
514-343-773



LE SOUTIEN FINANCIER

LE FONDS FAVE

Bourses pour individus ou regroupements pour la réalisation d'un projet qui contribue à l'amélioration à la qualité de vie étudiante.

Information: bourses.umontreal.ca/repertoire-des-bourses — Dans le menu de gauche: affiner vos résultats, écrire FAVE.

LE BUREAU DE L'AIDE FINANCIÈRE (BAF)

Le Bureau de l'aide financière soutient les personnes étudiantes qui souhaitent en savoir plus sur les programmes de dépannage, l'aide aux paiements des frais de scolarité et de la vie étudiante ainsi que les ressources disponibles.

Information: baf.umontreal.ca

BOURSES À LA PERSÉVÉRANCE ET À LA RÉUSSITE DE LA FAC

Vous pouvez déposer votre candidature pour une bourse allant de 1 000 \$ à 2 000 \$ en démontrant votre persévérance et

en illustrant les efforts que vous avez surmontés pour continuer vos études. Sachez que les étudiantes et étudiants inscrits à 8 crédits et plus peuvent présenter une demande pour ces bourses.

Information: sae.umontreal.ca/concoursae

LES BOURSES ALUMNO

La FondationALUMNO offre des bourses pouvant atteindre 5 000 \$ pour la réalisation de projets étudiants qui favorisent l'engagement académique, parascolaire et social. Les projets doivent être parrainés par l'AGEFAC.

Information: fondationaseq.com

AUTRES BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE

Vous pouvez feuilleter le répertoire des bourses d'études de l'Université de Montréal, de nombreuses bourses spécifiques peuvent peut-être s'appliquer à votre situation. Des ateliers sont aussi disponibles pour pouvoir s'y retrouver.

Information: bourses.umontreal.ca — Répertoire des bourses: bourses.umontreal.ca/repertoire-des-bourses



Économisez plus en regroupant
vos assurances auto et habitation



En savoir plus

LA FACTURE ÉTUDIANTE

LES DROITS DE SCOLARITÉ

Il est primordial d'acquitter la facture de droits de scolarité sans quoi vos études pourraient se voir interrompues.

Tous les détails ici: registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite

LES FRAIS NON OBLIGATOIRES DONT VOUS POUVEZ ÊTRE EXEMPTÉS

Le Fonds d'amélioration de la vie étudiante (FAVE)

Le FAVE est une cotisation de **45,00 \$ par trimestre** à laquelle nous vous encourageons fortement à contribuer si vous en avez les moyens. L'argent recueilli sert notamment à participer aux stages, des étudiants et de l'aide financière mises à jour par la FAC et de l'Université de Montréal.

Les frais technologiques et de soutien

L'AGEFAC vous invite également à verser la contribution de **6,31 \$ par crédit (maximum 94,65 \$ par trimestre)**

aux Frais technologiques et de soutien. L'argent recueilli sert à assurer que les infrastructures informatiques de l'Université de Montréal soient constamment mises à jour afin que les étudiants et étudiantes de l'université reçoivent un enseignement qui est supporté par du matériel technologique à jour.

Modalités de retrait

Pour connaître les dates limites et les modalités de retrait du Fonds d'amélioration de la vie étudiante et des frais technologiques, il faut se rendre sur le site web: registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite/couts-des-etudes/autres-frais-exigibles

L'assurance santé et dentaire

Qu'ils ou elles étudient à plein temps ou à temps partiel, les étudiants ou étudiantes de la Faculté de l'apprentissage continu (FAC) sont inscrits automatiquement au régime d'assurance santé et dentaire ALUMNO. Pour connaître les dates limites et les modalités de retrait, se rendre sur le site web: aseq.ca

Frais	Montant retenu (2026-2027)
Cotisation AGEFAC	36 \$ / trimestre
FAVE	45,00 \$ / trimestre
Frais technologiques et de soutien	6,31 \$ / crédit, max. 94,65 \$

COORDONNÉES UNIVERSITAIRES UTILES

AGEFAC — Association générale étudiante de la formation et de l'apprentissage continu
Site web: agefac.ca — **Tél.:** 514-343-7733
Pavillon J.-A.-DeSève, 2332 boul. Édouard-Montpetit, bureau B-2419

Bureau du registraire
Site web: registraire.umontreal.ca — **Tél.:** 514-343-7212
2332 Édouard-Montpetit, 3e étage, Montréal

CEPSUM — Centre d'éducation physique et des sports de l'UdeM
Site web: cepsum.umontreal.ca — **Tél.:** 514-343-6150
2100, boul. Édouard-Montpetit, Montréal

Polytechnique Montréal
Site web: polymtl.ca — **Tél.:** 514-340-4711
2500, chemin Polytechnique, Montréal

Bureau des services juridiques
Tous les membres de la communauté universitaire ont accès gratuitement au service de consultation. Étudiants en droit encadrés par des avocats d'expérience. Un commissaire à l'assermentation y dispense également ses services. Le Bureau n'assure aucune représentation devant les tribunaux.
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, bureau B-2202 — Tél.: 514-343-7851

Bureau du respect de la personne Traitement confidentiel des plaintes. **Tél.:** 514-343-7020 — **Courriel:** harcelement@umontreal.ca — **Site web:** respect@umontreal.ca

Centre audiovisuel
Points de service (PST) dans la plupart des pavillons pour recherches et travaux; équipement mobile pour l'enregistrement et l'écoute de documents sonores et visuels.
Site web: ti.umontreal.ca

FAC — Faculté de l'apprentissage continu
Site web: fac.umontreal.ca — **Tél.:** 514-343-6090 — **Sans frais:** 1 800 363-8876
3744, rue Jean-Brillant, 3e étage, bureau 320, Montréal

HEC — École des hautes études commerciales de Montréal
Site web: hec.ca — **Tél.:** 514-340-6000
3000, chemin de la Côte-Ste-Catherine, Montréal

SAÉ — Services aux étudiants
Site web: sae.umontreal.ca — **Tél.:** 514-343-7587
2332, boul. Édouard-Montpetit, Montréal

L'Ombudsman
Reçoit les plaintes des membres de la communauté universitaire qui se jugent victimes d'injustice ou de discrimination après avoir épuisé les recours internes.
2907 chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal, Qc H3T 1C2 — Tél.: 514-343-2100
Courriel: ombudsman@umontreal.ca — **Site web:** ombudsman.umontreal.ca

Laboratoire multimédia
Pavillon Marie-Victorin, local B-340 laboratoire-
multimedia@fas.umontreal.ca — Tél.: 514-343-5303

Livres usagés — Comptoir de la FAÉCUM
Site web: faecum.qc.ca

Objets perdus, vestiaires et babillards
S'adresser à la régie (à l'entrée) du pavillon concerné.

Stationnement (permis)
Tél.: 514-343-6942 — **di.umontreal.ca/communaute/stationnement.html**

Vol / Vandalisme / Fraude
Communiquer avec la sûreté. **Tél.:** 514-343-7771

BIBLIOTHÈQUES – LISTE PARTIELLE

Collections spéciales

Pavillon Samuel-Bronfman, 3000
ave Jean-Brillant, 4e étage, salle
4030

Tél.: 514-343-6111, poste 3832

Santé

Pavillon Roger-Gaudry, 2900 boul.
Édouard-Montpetit, 6e étage, salle L-
623

Tél.: 514-343-7664

Droit

Pavillon Maximilien-Caron, 3101
chemin de la Tour, 4e étage, salle
4433

Tél.: 514-343-7095

É.P.C. – Biologie

Pavillon Marie-Victorin, 90 ave
Vincent-d'Indy, 2e étage, salle G-
205

Tél.: 514-343-7242

Lettres et sciences humaines

Pavillon Samuel-Bronfman, 3000
rue Jean-Brillant, salle 1030

Tél.: 514-343-7430

Hautes études commerciales (HEC)

École des HEC, 3000 chemin de la
Côte-Sainte-Catherine, 2e étage,
salle 2750

Tél.: 514-340-6220

Paramédicale

Pavillon Marguerite-d'Youville,
2375 chemin de la Côte-Sainte-
Catherine, 2e étage, salle 2120

Tél.: 514-343-6180

Mathématiques et informatique

Pavillon André-Aisenstadt, 2920
chemin de la Tour, 2e étage, salle
2405

Tél.: 514-343-6819

Bibliothèque et archives nationales du Québec

Métro Berri-UQAM. Base de données
et catalogue Iris en ligne.

Site web: banq.qc.ca

Bibliothèques de la Ville de Montréal

Livres réservés en ligne, livrés à une
bibliothèque identifiée comme
point de réception.

Site web: bibliomontreal.com

LIBRAIRIES

Librairie Scientifique et médicale

Pavillon Roger-Gaudry, 2900 boul.
Édouard-Montpetit, local L-315

Tél.: 514-343-6210

Librairie des Sciences sociales

3200 rue Jean-Brillant, local B-1315

Tél.: 514-343-7362

Librairie Laval

Campus Laval, 1700 rue Jacques-
Tétreault, local 2170

Tél.: 514-343-6111, poste 45158

Êtes-vous prêts pour les

SOIRS DE MATCH

À LA BRUNANTE

www.labrunante.com

[@labrunantecafebar](https://twitter.com/labrunantecafebar)



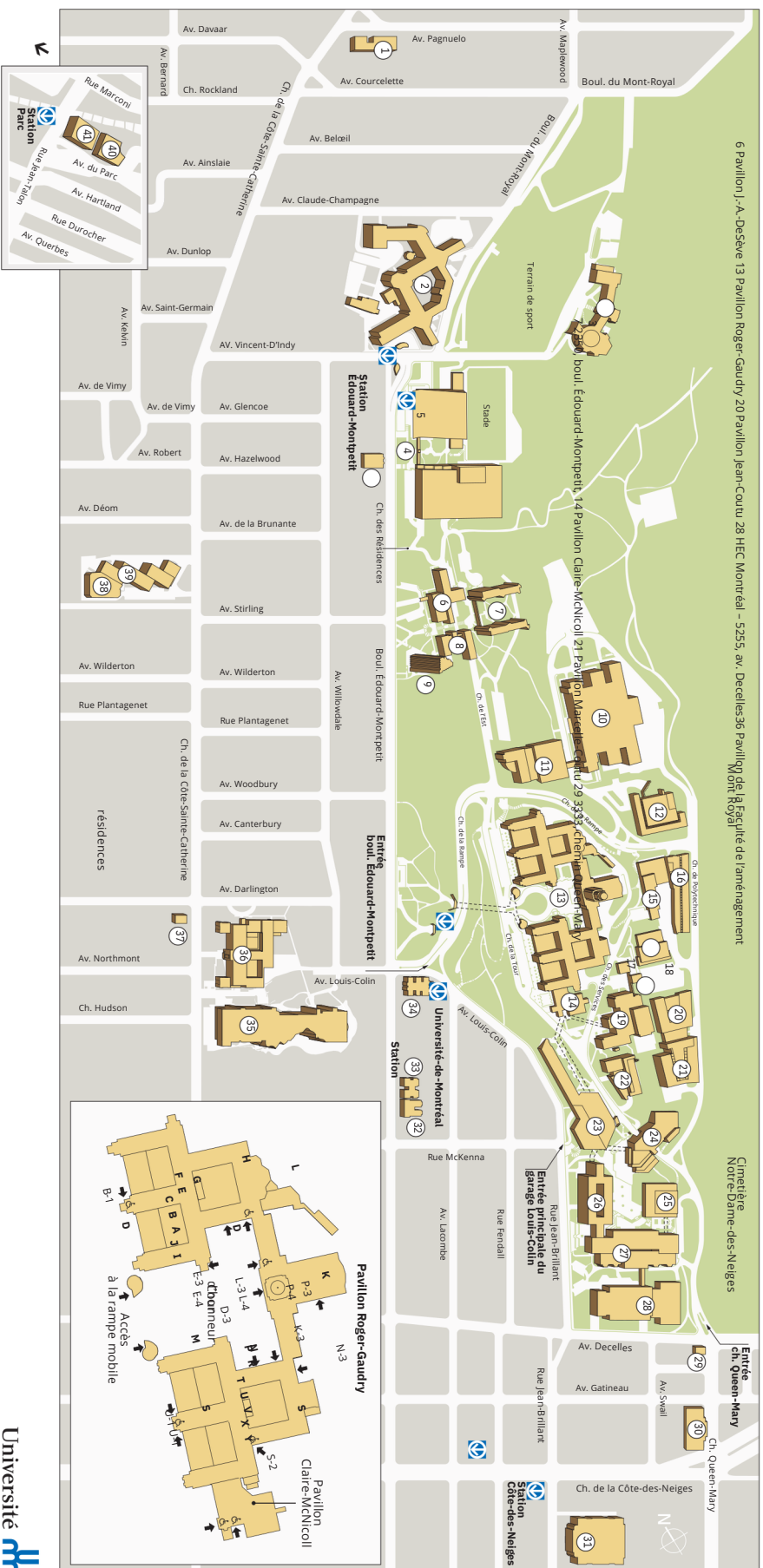
3200 rue Jean Brillant Local B-2326,
Montreal, Quebec H3T1N8

PLAN DU CAMPUS

Carte interactive complète et téléchargeable: plan-campus.umontreal.ca

Plan du campus de l'Udem sur la montagne

- 1 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
- 2 Pavillon Marie-Victorin et annexe, résidences
- 3 Pavillon de la faculté de musique
- 4 Centre d'éducation physique
- 5 2101, boulevard Édouard-Montpetit
- 8 2442, boul. Édouard-Montpetit
- 9 Pavillon Thérèse-Casgrain, résidences appliquées à l'aérospatiale
- 10 Polytechnique Montréal – Pavillon principal
- 11 Polytechnique Montréal – Pavillons Lassonde
- 12 Pavillon J.-Armand-Bombardier
- 15 Pavillon de la Direction des immeubles
- 16 Centre des technologies de fabrication
- 17 Centrale thermique
- 18 Pavillon René-J.-A.-Lévesque
- 19 Pavillon André-Alsenstadt
- 20 Pavillon Roger-Gaudry
- 21 Pavillon Marcelle-Gauthier
- 22 Pavillon Paul-G.-Desmarais
- 23 Garage Louis-Colin
- 24 Pavillon Samuel-Bronman
- 25 Pavillon Maxmillien-Caron
- 26 Pavillon Lionel-Groulx
- 27 3200, rue Jean-Brillant
- 28 HEC Montréal – 5255, av. Decelles
- 29 3744, rue Jean-Brillant
- 30 3525, chemin Queen Mary
- 31 2907, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
- 32 3050-3060, boulevard Édouard-Montpetit
- 33 Pavillon Jean-Marc-Léger
- 34 2910, boulevard Édouard-Montpetit
- 35 40707, avenue du Parc
- 36 Pavillon Liane de Stewart
- 37 417101, avenue du Parc
- 38 Pavillon Liliane de Stewart
- 39 Pavillon Marguerite-D'Youville
- 40 7077, avenue du Parc
- 41 7101, avenue du Parc



RÉSERVE LA BRUNANTE

*soirée
activité
évènement
conférence*

...

SYSTÈME DE SON, MICRO, PISTE DE DANSE, ÉCRANS
PLATS, WIFI, TARIF PRÉFÉRENTIEL POUR LES
ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES...



labrunante.com
@labrunantebar
Pavillon 3200 Jean-
Brillant, local B-2326